

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 13

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dance de l'intensité du courant et du temps de soudage, de la consommation d'énergie, du nombre d'électrodes utilisées et enfin, du coût d'une soudure». Cet exposé fut ensuite complété par la présentation d'une longue série d'exemples d'applications relatifs aux splendides alternateurs de l'usine hydro-électrique de Verbois.

L'exposé de M. Müller fixe le coût de travaux de soudure, compte tenu du genre de courant utilisé, du coût du courant, de la main-d'œuvre et du diamètre des électrodes. Il s'agit là de calculs d'un caractère arithmétique mais qui, mis sous forme de graphiques et convenablement discutés, prennent un grand intérêt.

Rappelons bien qu'il ne s'agit là que de développements de caractère arithmétique, tandis que la question technique n'est pas prise en considération. Nous voulons dire par là que le choix d'un diamètre d'électrode n'est pas déterminé essentiellement par une question de prix mais que ce sont principalement la qualité et les caractéristiques mécaniques du dépôt de soudure qui fixent le dit diamètre dans la majorité des cas importants.

Les exemples d'application illustrés dans les dernières pages de la Revue rendent rêveur celui qui les contemple. Ces quelques images montrent le chemin considérable parcouru dans le domaine de la construction mécanique pendant ces vingt dernières années et révèlent quelle révolution la soudure a provoquée dans ce dit domaine. C'est donc à juste titre que nous félicitons les Ateliers de Sécheron de l'œuvre splendide qu'ils ont accomplie sous la direction experte précitée. Et disons encore que nous nous félicitons que notre pays ait eu le privilège de prendre une part active dans l'évolution et le développement du travail faisant l'objet de cet exposé.

Nous n'aimons pas toutefois pas laisser le lecteur sous l'impression d'une admiration béate de notre part et lui donner le sentiment qu'aujourd'hui la soudure est à son apogée et ne peut plus progresser. En réalité, de gros problèmes se posent aujourd'hui encore, notamment dans le domaine de la solidité, sous des charges répétées, de constructions complexes soudées. Nous avançons progressivement, en conservant autant que possible des formes qui nous sont encore familières, mais un gros travail reste encore à faire pour s'affranchir complètement des anciennes formes, des liaisons, aux fins d'améliorer les sécurités mécaniques. C'est un domaine splendide dont l'exploitation en est encore à ses débuts.

Si, pour terminer, il nous était permis d'adresser un vœu à la Société de Sécheron, cela serait d'augmenter l'ampleur de sa Revue, dans tous les sens possibles : cela serait pour le profit de chacun.

Lausanne, le 1^{er} juin 1944.

A. D.

CARNET DES CONCOURS

Grande salle de Pully.

La Municipalité de Pully ouvre un concours d'architecture pour la construction d'une grande salle. Ce concours est réservé aux architectes vaudois et aux architectes suisses résidant dans le canton depuis un an.

Une somme de 17 000 fr. est mise à la disposition du jury, la moitié de cette somme étant réservée à des prix et l'autre moitié à des achats et allocations pour des projets non primés (subsidés pour création d'occasions de travail).

Le programme de concours et les plans peuvent être consultés à la Direction des Travaux de Pully (Service technique, bâtiment administratif), du 3 au 15 juillet 1944, de 8 heures à midi, ou obtenus par la poste contre remboursement de 6 fr. sur demande écrite.

Délai de livraison des projets : 30 novembre 1944.

Le jury est composé de MM. Ch. Besson, syndic de Pully ; A. Guyonnet, architecte à Genève ; A. Laverrière, architecte à Lausanne ; R. Loup, architecte à Lausanne ; C. Jacottet, architecte à Lausanne ; Ch. Milliquet, municipal, directeur des Bâtiments à Pully ; G. Blanc, député, Pully ; suppléants, MM. G. Lerch, architecte à Lausanne ; R. Oguey, chef de service à la Direction des Travaux à Pully.



ZÜRICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

- 397. Jeune dessinateur mécanicien. Zurich.
 - 401. Technicien électricien. Chef d'une centrale de 1500 kW. Sud-ouest de la Suisse.
 - 403. Technicien mécanicien. Construction de moteurs Diesel, compresseurs. Midi de la Suisse.
 - 405. Ingénieur électricien. Moteurs électriques à courant continu. Nord-est de la Suisse.
 - 407. Ingénieur ou bon technicien. Direction d'une manufacture de liège. Suisse romande.
 - 409. Jeune technicien. Chauffage et ventilation. Connaissances de français. Suisse orientale.
 - 411. Technicien ou dessinateur mécanicien. Machines agricoles. Suisse centrale.
 - 413. Technicien électricien. Haute fréquence, émission. Langue maternelle : le français. Administration.
 - 415. Technicien en chauffage et ventilations. Bureau militaire.
 - 417. Jeune dessinateur mécanicien. Fabrique de machines de Suisse romande.
 - 419. Technicien mécanicien. Suisse centrale.
 - 421. Technicien électricien. Concession téléphonique A et éventuellement concession « radio » fédérale. Bureau technique. Bon organisateur. Age : pas au-dessous de 30 ans. Connaissance du français. Assez grande entreprise de la branche installations de courant faible. Suisse romande.
 - 423. Jeune technicien mécanicien. Suisse centrale.
 - 425. Deux constructeurs. Transformateurs de moyenne et grande puissances. Entreprise industrielle de Suisse romande.
 - 427. Technicien mécanicien. Exploitation, assurances sociales, organisation du travail. Suisse romande.
 - 429. Technicien ou dessinateur mécanicien. Suisse orientale.
 - 431. Technicien mécanicien. Frigorifiques. Suisse orientale.
 - 433. Jeune dessinateur ou technicien. Zurich.
- Sont pourvus les numéros, de 1943 : 405, 815 ; de 1944 : 181, 197, 199, 301, 331, 351, 377.

Section du bâtiment et du génie civil.

- 842. Jeune technicien en bâtiment ou architecte, éventuellement dessinateur en bâtiment. Zurich.
- 844. Jeune technicien en génie civil. Nord-ouest de la Suisse.
- 846 a. Jeune technicien en génie civil, conducteur de travaux ; de même, b. Ingénieur civil ou technicien en génie civil. Bonnes connaissances de la langue italienne. Chantier au Tessin.
- 848. Jeune technicien en génie civil. Mensurations, piquetages et distributions d'eau. Suisse orientale.
- 852. Ingénieur civil ou technicien en génie civil. Distributions d'eau. Suisse centrale.
- 854. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Zurich.
- 856. Jeune architecte, éventuellement technicien en bâtiment. Canton de Zurich.
- 858. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur. Suisse centrale.
- 860. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Zurich.
- 862. Conducteur de travaux. Grande colonie d'habitation. Zurich.
- 864. Jeune technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur. Sud-est de la Suisse.
- 870. Jeune conducteur de travaux. Tessin.
- 872. Conducteur de travaux. Zurich.
- 874. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Chantier. Constructions en bois. Suisse centrale.
- 876. Dessinateur en charpente métallique, éventuellement dessinateur en bâtiment. Nord-ouest de la Suisse.
- 878. Jeune dessinateur en bâtiment. Zurich.
- 884. Technicien en génie civil. Bureau militaire.
- 886. Jeune architecte. Suisse centrale.
- 888. Technicien en bâtiment. Soumissions. Age : de 30 à 35 ans. Suisse centrale.
- 894. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Zurich.
- 896. Jeune technicien en génie civil ou jeune ingénieur constructeur. Suisse romande.
- 898. Ingénieur civil, ingénieur rural et technicien géomètre, pour projets de routes et de chemins, direction de travaux et décomptes. Bureau d'ingénieur et de géomètre du registre foncier du nord-est de la Suisse.

(Suite page 10 des annonces.)